



INFOS KRAUT



N° 86 – septembre 2022

Journal d'informations de la commune de Krautergersheim



Anniversaires à souhaiter au cours du 4^{ème} trimestre 2022 (80 ans et plus)

WAGENTRUTZ Cécile	le 28 octobre 1921
MEYER Marie Denise née ANDRE	le 19 octobre 1925
BLETRIX Marie Thérèse née DELL	le 22 octobre 1925
WEBER Philomène née PAULUS	le 25 décembre 1928
HABLITZEL Gérard	le 19 décembre 1932
GROSS Lucien	le 1 ^{er} décembre 1933
PAULUS Joseph	le 12 décembre 1933
NITKA Janine née LETTLER	le 07 décembre 1934
ANGSTHELM Jean-Paul	le 14 décembre 1934
MAI Guillaume	le 24 décembre 1934
HABLITZEL Cécile née KLEIN	le 06 décembre 1935
WEBER Marie Marthe née WEBER	le 16 octobre 1936
WEBER René	le 15 novembre 1936
PFLEGER Marcel	le 1 ^{er} décembre 1936
KUNTZMANN Jeanne née MAETZ	le 16 décembre 1936
VETTER Odile née GOEPP	le 05 décembre 1937
GOEPP Marie Madeleine née KIRMSEK	le 10 décembre 1937
ROESSLER Yvonne née HERRMANN	le 08 octobre 1938
GOEPP Anna née WAGENTRUTZ	le 25 décembre 1939
KIRMSEK Charles	le 26 décembre 1939
PFLEGER Paul	le 17 octobre 1940
ALTMAYER Marthe née SCHUSTER	le 1 ^{er} décembre 1940
REIBEL Rose née MEINAU	le 3 décembre 1940
SCH AHL Marie Thérèse née GOEPP	le 5 décembre 1940
GOEPP Maurice	le 29 décembre 1940
WEBER Joseph	le 17 octobre 1941
PFLEGER André	le 05 novembre 1941
BURCKEL Jean-Paul	le 15 novembre 1941

NOCES D'OR



M. et Mme KIRMSE

Camille et Carmen

se sont mariés le 15 juillet 1972

M. et Mme WAGENTRUTZ

Antoine et Marie Laure

se sont mariés le 10 août 1972

M. et Mme STEINMETZ

Jean Claude et Liliane

se sont mariés le 5 septembre 1972



ETAT CIVIL

NAISSANCES

STEPHAN GOBEAUX Élie est né le 18 juin 2022 à Strasbourg
DOSSMANN Émmy est née le 22 juin 2022 à Krautergersheim
ADES Thibaut est né le 11 juillet 2022 à Strasbourg
VOLLMER Noah est né le 14 juillet 2022 à Strasbourg



MARIAGES

Le 25 juin 2022 à Krautergersheim
PETANEC Julien et STOEFFLER Sophia
Le 2 juillet 2022 à Krautergersheim
KUNTZMANN Laurent et METSCHIES Frane
Le 27 août 2022 à Hirtzbach
BRUNEAU Fabien et FREYBURGER Nathalie



Le 3 septembre 2022 à Ouges
DECORNET Nicolas et RAMAHEFARIVO Marina

Le 10 septembre 2022 à Erstein
STAERCK Luky et FERHAT Zaineb



DECES

Mme PAULUS Marie-Thérèse née LEDERMANN est décédée
à Obernai le 31 mars 2022

M. HAMM Jacques est décédé à Strasbourg le 8 août 2022

Mme HELFER Marie Jeanne née STOEFFLER est décédée à
Strasbourg le 29 août 2022

M. STOEFFLER Raymond est décédé à Obernai le 1er
septembre 2022



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 5 juillet 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 juillet 2022 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 7 juin 2022 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Jean-Michel CHALON

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 05.07.2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en

vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT. Divers devis :

- devis INFONETIK pour un montant H.T. de 380,00 € - renouvellement licences antivirus ordinateurs
- devis COLAS pour un montant H.T. de 770,00 € - fraisage de 2 souches Maison des Associations
- remboursement des assurances GROUPAMA d'un montant de 440.15 € en règlement du solde d'un dossier sinistre choc de véhicule d'un particulier.

Maison de la Santé et Maison des Associations – approbation des avenants

Des avenants pour un montant H.T. de 10.918,19 € présentés par la SERS et approuvés en réunion de commission d'appel d'offres ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Marché de travaux rue du Château et rue des Courlis – approbation des avenants

Des travaux supplémentaires sont prévus dans le marché de travaux. Deux avenants aux lots « assainissement et eau potable » et « voirie » pour un montant H.T. de 20.827,23 € approuvés en réunion de commission d'appel d'offres ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Création d'un poste au 1^{er} août 2022

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de créer les postes à prévoir pour le bon fonctionnement des services.

Vu la réussite au concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe d'un agent du service administratif, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} août 2022.

Plan de formation 2022/2024

Le Conseil Municipal a soumis au comité technique paritaire du Centre de Gestion, le projet de plan de formation des agents de la commune pour les années 2022 à 2024.

Après avis favorable du Centre de Gestion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de mettre en œuvre le plan de formation.

Travaux de remplacement du système de chauffage à l'école élémentaire - approbation du plan de financement - demandes de subventions

Suite à de nombreuses réparations du système de chauffage de l'école élémentaire Lili Schoenemann ces dernières années, il s'avère qu'il devient urgent de procéder à sa rénovation. Le CM a décidé de programmer des travaux de rénovation du système de chauffage en remplaçant la chaudière fuel par une chaudière à pellets. Ces travaux devront être réalisés avant l'hiver et dans les plus brefs délais.

Des devis ont été établis par plusieurs professionnels.

Après étude des devis présentés par le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité attribue les travaux à l'entreprise DENIER CHAUFFAGE SANITAIRE de WOLXHEIM pour un montant H.T. de 50.657,55 € et approuve le plan de financement.

Deux dossiers de subvention ont été transmis à la Région Grand Est et à la Collectivité Européenne d'Alsace qui subventionnent les travaux à hauteur de :

- 19.683,02 € au titre de l'aide CLIMAXION de la Région Grand Est
- 8.105,00 € au titre du Fonds Communal d'Alsace de la CEA.

Prolongation des travaux de la Maison de la Santé - Approbation et autorisation de signer les baux

- Vu la délibération en date du 7 juin 2022 autorisant le Maire à signer les baux,
- Vu la prolongation des travaux de la Maison de la Santé, les locaux ne seront disponibles à la location qu'à partir du 1^{er} août 2022, date de démarrage des baux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les conditions et termes du bail professionnel et autorise le maire à signer les baux pour l'ensemble des locaux loués au 11-13 rue du Mal. Foch.

Urbanisme - Dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Permis de construire

M. et Mme BRAUN Christophe – 2 rue des Mésanges – extension d'une maison d'habitation



Compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 septembre 2022 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 5 juillet 2022 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Carole PEYNET

Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu d'information au 06.09.2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT :

- devis INFONETIK pour un montant H.T. de 3.158 € - 6 écrans
- devis ILLER – MDA pour un montant H.T. de 2.931,36 € - installation de détecteurs de présence sur éclairage
- devis ILLER – MDS pour un montant H.T. de 2.363,40 € - installation horloge programmateur sur système de vidéophonie
- devis ILLER – MDS–MDA pour un montant H.T. de 6.139,52 € - travaux électriques de sous comptage
- devis GASSER charpente – MDS pour un montant de 730 € - travaux de bardage bois supplémentaire

- devis PROXI NETT pour un montant H.T. de 760 € - nettoyage fenêtres et entourages à l'école élémentaire

Autorisation pour l'achat des actions de la SAEM OBERNAI HABITAT cédées par la Ville d'OBERNAI

Monsieur le Maire explique l'intérêt de la commune de Krautergersheim pour l'acquisition de deux actions du capital social de la SAEM OBERNAI HABITAT.

Après avoir pris connaissance de la proposition de la Ville d'OBERNAI, de céder deux (2) actions qu'elle détient dans le capital de la Société OBERNAI HABITAT, au profit de la commune de KRAUTERGERSHEIM ;

Considérant que cette proposition s'inscrit dans un projet d'intégration des cinq collectivités territoriales composant la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au sein de la Société OBERNAI HABITAT, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver ce projet de cession d'actions et de donner une suite favorable à la proposition faite par la Ville d'OBERNAI. Le CM autorise le Maire à signer tout acte et toutes formalités de droit qui en découlent.

Résiliation des baux des locaux professionnels sis Place du Tramway

Les professionnels de la santé qui ont exercé dans les locaux professionnels sis Place du Tramway, ayant déménagé dans la nouvelle Maison de la Santé sise au 13 rue du Mal. Foch, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la résiliation des baux des cabinets d'orthophonie, d'ostéopathie et de podologie.

Demande de subvention – Ecole de musique

L'Ecole de Musique de Krautergersheim a déposé une demande de subvention afin d'obtenir une aide financière pour l'acquisition d'un piano. Le Conseil Municipal accorde une subvention de 1.500 €.

Définition des modalités et conditions de reversement partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile

M. le Maire explique que les modalités de partage de la taxe d'aménagement entre les communes et leur Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ont été modifiées par la loi de finances pour 2022.

CONSIDERANT l'obligation de partage de la part communale de taxe d'aménagement entre les communes et leur Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsque les communes la perçoivent ;

CONSIDERANT que les modalités et conditions de partage doivent être définies par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

RAPPELLE que les conditions d'application de la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Krautergersheim, définies par délibération du Conseil Municipal n° 08 du 4 octobre 2011 demeurent inchangées dans l'intégralité de leurs dispositions ;

ADOpte A L'UNANIMITE le principe de reversement par la Commune de Krautergersheim à la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile, d'une partie du produit de la part communale perçue par la commune selon les modalités et conditions suivantes :

- champ d'application : parcelles situées dans le périmètre des zones d'activités économiques implantés sur le territoire communal, zones existantes et/ou à venir,
- quotité : 50% du produit de la part communale de taxe d'aménagement perçu,
- date d'effet : application sur les montants perçus par la commune à compter du 1^{er} janvier 2023, quelle que soit la date de délivrance de l'autorisation d'urbanisme,

- périodicité : reversement annuel par la Commune à la CCPO avant le 30 juin N+1 de l'année suivant l'exercice concerné sur la base des montants de taxe encaissés au cours de l'exercice budgétaire N ;

PRECISE qu'hormis pour l'adjonction d'un périmètre suite à la création d'une nouvelle ZAE, toute modification de ces modalités devra être adoptée par délibérations concordantes ultérieures ;

AUTORISE le Maire à signer toute pièce nécessaire à la concrétisation du présent dispositif et notamment la convention de reversement de la taxe d'aménagement reprenant les modalités énoncées, à laquelle sera annexée les plans des périmètres concernés.

Urbanisme - Dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

GEYER Florian – 21 rue du Stade – extension d'une maison d'habitation

GOEPP Maurice – 3 rte d'Obernai – pose de panneaux photovoltaïques

REDRUELLO Sébastien – 1a rue du Château – pose d'une clôture

EHRHART Benoit – 9 rue du Mal. Foch – réfection de la toiture et ravalement de façade

MERLE Charlotte – 41 rue du Moulin – ravalement de façade

DELL Mireille – 2 rue des Cailles – pose de 22 panneaux photovoltaïques sur le hangar agricole

NEUMULLER Michel – 22 rue des Jardins – pose d'une clôture

Permis de construire

M. CARMAN Teyfik et Mme YEKTAS Hatice – 1 rue des Primevères – surélévement de l'étage – changement de la toiture – ajout d'un escalier

Permis de démolir

M. CARMAN Teyfik et Mme YEKTAS Hatice – 1 rue des Primevères – démolition de la toiture

Permis d'aménager

CARRE EST – 22 rue du Mal. Foch – création d'un lot à bâtir

COMMUNICATIONS COMMUNALES



BIBLIOTHEQUE

Une nouvelle saison démarre et avec elle notre arrivée dans les nouveaux locaux de la rue du Maréchal Foch. Vous avez peut-être eu l'occasion de les traverser en avant-première en passant chez les médecins installés depuis août dans leur nouveau cabinet situé au 1^e étage, juste au-dessus de la bibliothèque.

Les ultimes travaux sont sur le point de s'achever et nous emménagerons en octobre.

Nous aurons un espace dédié intégralement aux enfants et une belle surface avec du mobilier flambant neuf pour les adultes.

Dès notre installation nous vous proposerons pour la troisième fois cette année une série de nouveautés parues à l'occasion de cette rentrée littéraire. Il est prévu qu'à l'avenir nous puissions vous proposer davantage de livres pour adultes et enfants.

Parmi les autres bonnes nouvelles, nous vous annonçons que l'adhésion à la bibliothèque est désormais gratuite pour tous. Jusqu'à présent elle l'était pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans. Elle l'est désormais aussi pour les adultes.

En instaurant la gratuité de l'inscription en bibliothèque, la municipalité a voulu offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, à la culture, à l'éducation et l'information. Cela permet aussi de mettre fin aux démarches quelque peu contraignantes au moment de l'inscription.

De nouveaux locaux, un budget d'acquisition de livres revu à la hausse et la gratuité de l'inscription... n'hésitez plus à franchir la porte pour découvrir votre nouvelle bibliothèque.



FÊTE DE LA CHOUCROUTE : CONSIGNES DE SECURITE

Depuis plusieurs années, lors de manifestations ou de rassemblements, la Préfecture demande la mise en place d'une surveillance accrue. La Fête de la Choucroute entre évidemment dans ce processus réglementaire.

Par conséquent, des agents du service de sécurité se tiendront aux entrées du chapiteau et vous demanderont de présenter vos sacs ouverts, cela durant les trois jours de la manifestation.

Plus précisément, pour la journée du dimanche 25 septembre des mesures complémentaires sont prévues.

Pour protéger la foule, des rues seront interdites d'accès et des barrages seront mis en place de 10h à 18h. A l'intérieur de ce périmètre, aucune voiture (hormis celle des exposants répertoriés) ne sera autorisée à stationner ou à circuler.

Voici la liste des endroits barrés :

- Grand'Rue : intersection rue de Paris,
- Grand'Rue : rond-point près de l'étang,
- Rue Brûlée : intersection rue du Presbytère,
- Rue de l'Ehn : intersection rue des Jardins,
- Rue du Maréchal Foch : au niveau du tilleul,
- Rue Clémenceau : intersection rue du Presbytère.

Comme tous les ans, un sens de circulation a été transmis aux services compétents : gendarmerie, services de secours et Préfecture.

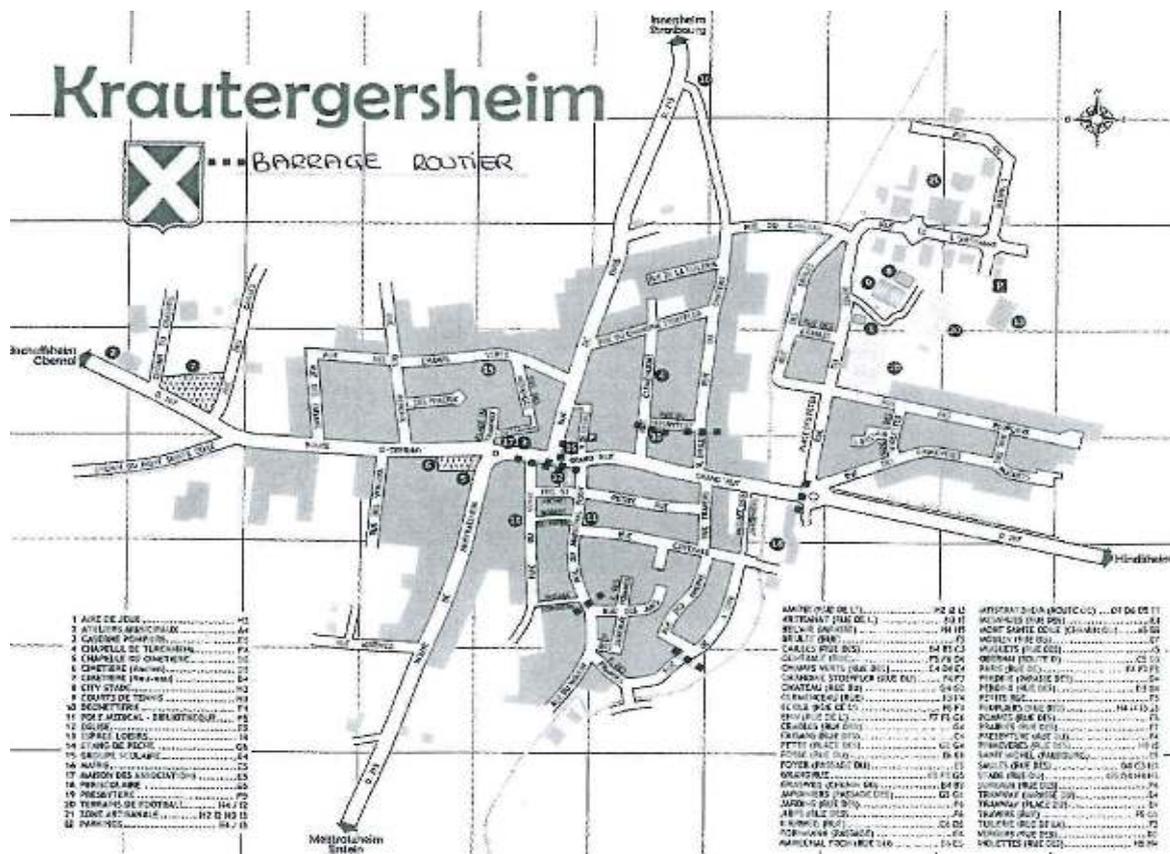
Un changement est à noter concernant le cortège ; il débutera rue des Peupliers et passera rue des Violettes/rue des Primevères pour rejoindre la Grand'Rue.

Je compte sur vous pour faciliter le travail de l'ensemble des bénévoles de l'ALAK et de toutes les associations.

De plus, je vous demande de signaler tout comportement suspect à la gendarmerie en composant le 17.

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration et vous souhaite de passer une agréable Fête de la Choucroute.

Le Maire, René HOELT.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 31 mai 2022. Neuf élèves ont été élus par leurs camarades de classe :

- Maxime EMERY KLUGHERTZ (CP)
- Léa WELLER (CP)
- Lisa FRIEDRICH (CE1)
- Aline KRAFT (CE1)
- Léonie BAGUET (CE2)
- Paul-Louis CERASA (CE2)
- Lucie ANGST (CM1)
- Enora BENEDICTO (CM1)
- Tom DAUL (CM1)



Ils ont été installés dans leurs fonctions le 1^{er} juillet, pour une année.



ECHOS DE LA PAROISSE



Ci-dessous les dates des prochaines messes pour les mois de septembre à décembre 2022.

Septembre

Dimanche 18 septembre à 10h30 à Krautergersheim – Fête de la rentrée de la Communauté de Paroisses suivie d'un apéritif,

Dimanche 25 septembre à 9h30 à Krautergersheim – Fête Patronale et des récoltes.

Fête Patronale et Fête des récoltes

Comme tous les ans, nous profitons de la fête patronale le 25 septembre pour mettre en avant les fruits et légumes de notre terroir. Sachons aussi les partager et être solidaires avec des personnes se retrouvant sans ressources et dans le besoin.

L'église sera ouverte les vendredi 23 et samedi 24 septembre toute la journée afin de récolter vos dons de fruits et légumes. Ceux-ci seront donnés à une association caritative.

Nous comptons sur votre générosité !

Par la même occasion, une vente de produits des Sœurs Bénédictines de Rosheim au profit de la rénovation de leur Monastère aura lieu le même jour. Un stand avec différents produits de leur boutique comme des gâteaux, cookies, miel, confiture, pâtes, cartes, etc... sera installé dans le village.

Merci pour votre soutien !

Octobre

Dimanche 9 octobre à 9h30 à Krautergersheim,

Dimanche 30 octobre à 11h à Krautergersheim.

Novembre

Mardi 1^{er} novembre - Toussaint à 9h30 à Innenheim – à 15h à Valff,

Dimanche 6 novembre à 11h à Krautergersheim,

Dimanche 20 novembre à 10h30 à Krautergersheim - Messe de la Communauté,

Samedi 26 novembre à 19h à Meistratzheim – Entrée en Avent.

Décembre

Samedi 3 décembre à 18h à Innenheim – Ste Barbe,

Dimanche 4 décembre à 9h30 à Krautergersheim,

Dimanche 11 décembre à 9h30 à Meistratzheim – à 11h à Valff,

Dimanche 18 décembre à 9h30 à Zellwiller – à 11h à Innenheim,

Lundi 19 décembre à 10h à Valff – à 20h à Innenheim –
Célébration pénitentielle,

Samedi 24 décembre à 18h à Meistratzheim – Messe de Minuit à Innenheim,

Dimanche 25 décembre à 10h à Zellwiller – Messe de la Nativité.



ECHOS DES ECOLES



EFFECTIFS DES ECOLES 2022/2023

Petite/Moyenne section	29 élèves	Mylène SCHAAF et Elsa NEFF (jeudi)
Moyenne/Grande section	25 élèves	Céline CAGNON et Elsa NEFF (vendredi)
CP	24 élèves	Nadia CASAUX
CE1	22 élèves	Marie-Laure POCRY
CE2	21 élèves	Nadine GENEVAUX
CM1	20 élèves	Xavier SCHWEITZER, directeur et Olivier WINCKLER (jeudi-vendredi)
CM2	22 élèves	Marie PATÉ



ECHOS DES ASSOCIATIONS

ANIMATIONS ET LOISIRS CHOUVILLOIS

**Vous savez Tricoter,
Crocheter ou même Broder,**



Vous voulez partager ou échanger vos idées et vos créations, nous vous proposons de nous réunir les samedis matin (heures encore à définir) de là un club (et non des cours) pourra se former.

Si vous êtes intéressés veuillez nous contacter au 0617656746 ou par mail alc67880gmail.com



Catoch'



**ALSACIENNE
D'ORIGINE CONTRÔLÉE**



**Le 15 Octobre 2022
à KRAUTERGERSHEIM**

(Ouverture des portes à 18h30 - Spectacle à 20h30)

Boissons - Petite restauration sur place



Réservations en ligne

www.alc67.com

au 07.54.36.77.76

Tarif : 18€

Remboursement si annulation du spectacle
sur décision législative

A L'ESPACE LOISIRS DE KRAUTERGERSHEIM - 1, Rue de l'amitié



Activités de la rentrée 2022/2023

A Krautergersheim

Les Mardis

Animations et Activités en Alsacien (4 à 12 ans) de 17h à 18h

A partir du 13/09/2022

à la Maison des Associations - 11 Rue du Maréchal Foch (rez-de-chaussée)

Les Mercredis

ZUMBA KIDS (4 à 8 ans) de 14h à 15h

A partir du 07/09/2022

Espace Loisirs - 1 Rue de l'Amitié

ZUMBA URBAN DANCE (9 à 14 ans) de 15h à 16h

A partir du 07/09/2022

Espace Loisirs - 1 Rue de l'Amitié

Les Jeudis

YOGA tous niveaux de 20h à 21h

A partir du 07/09/2022

Espace Loisirs - 1 Rue de l'Amitié

Information importante

Les cours en présentiel, qui ne pourraient pas être maintenus pour des raisons sanitaires, seront remboursés au prorata des séances non dispensées

Nous recherchons des bénévoles pour renforcer nos équipes et nous aider dans l'organisation de nos différentes manifestations et activités. Si vous êtes intéressés ou si vous voulez essayer, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : alc67880@gmail.com
ou consulter notre site : www.alc67.com



CADEAU NOEL 2022



Pour ce Noël 2022, ALC veut aider les familles à passer un agréable moment.

Tu habites à Krautergersheim ?

Tu es né(e) entre 2005 et 2019 ?

Tu aimes les parcs d'attractions ?

ALC t'offre 1 billet d'entrée dans l'un des 2 parcs suivants :

Soit 1 billet à Europa Park

Soit 1 billet à Fraispertuis



Comment faire ? Un mail *avant le 31/10/2022* à alcnoel@alc67.com avec pour chaque enfant :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse complète
- Parc d'attraction choisi

Le billet sera remis à chaque enfant au Marché de Noël de Krautergersheim le 4 décembre 2022.

Conditions d'attribution : être né(e) entre le 1/1/2005 et le 31/12/2019 et habiter à Krautergersheim.

GYM TONUS



Association Gym Tonus

Vous souhaitez faire du sport dans la bonne humeur,
garder ou retrouver la forme,
vous défouler avec le sourire,

Venez nous rejoindre

Tous les lundis soirs

(hors vacances scolaires)

de 20h à 21h

à l'Espace Loisirs de Krautergersheim

Caroline

Vous propose des séances d'activités gymniques d'entretien
et d'expression pour tous les niveaux

Au programme :

Renforcement musculaire
Cardio
CAF (Cuisses, Abdos, Fessiers)
Détente
Souplesse

Cotisation annuelle : **50 euros**
(Nombre de places limitées)

Contact : Angélique Lehmann, angelique.lehmann@wanadoo.fr, tél. 06 29 94 02 75

ASSOCIATION NATURE RIED



Association Nature Ried

SECTION LOCALE DE KRAUTERGERSHEIM



Dans le cadre du Was-ist-das de l'ANR, une fenêtre ouverte sur la Nature, l'ANR propose l'activité « Sortir Dehors » pour les enfants du village.

Ces sorties consistent à partager l'amour, la découverte et la connaissance de la nature autour de notre village et le plaisir d'être dehors. On aura le droit de se salir !

Ne peut bien protéger la Nature que celui qui la connaît.

Elles se feront les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois par groupe de 10 enfants au maximum encadrés par deux membres de l'ANR de 9h à 11h30 environ.

Public concerné : enfants scolarisés dans le village, des classes de CP CE1 et CE2.

Pour que ces sorties soient agréables et profitables nous souhaitons que la demande pour ces activités vienne des enfants.

Pour les modalités d'inscription, un formulaire sera distribué à l'école, aux élèves des classes concernées.

KRAUTERGERSHIM
CAPITALE DE LA CHOUCROUTE

renseignements et billetterie :
capitale-de-la-choucroute.fr
03.88.95.78.78



24-25

SEPTEMBRE

01

OCTOBRE

2022



47ème
FÊTE DE LA
CHOUCROUTE
SÜRKRÜTFESCHT

**CHOUCROUTE GARNIE SOUS
CHAPITEAU**

SAMEDI 24/09 :
ORCHESTRE CHORUS

SAMEDI 01/10 :
ORCHESTRE CHALLENGER

DIMANCHE 25/09 :
ORCHESTRE MARYLOU
EXPOSITION ARTISANALE
MARCHÉ DE SAISON
CORTÈGE FOLKLORIQUE À 15H

Prix : 29€/samedi - 19€/dimanche (10€ enfant)



SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 :
ORCHESTRE CHORUS

SAMEDI 01 OCTOBRE 2022 :
ORCHESTRE CHALLENGER

À PARTIR DE 19H
CHOUCRUTE GARNIE OU PATÉ EN CROUTE

PRIX D'ENTRÉE ET REPAS : 29€

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022:

9H30 : MESSE D'ACTION DE GRACE POUR LES FRUITS DE LA TERRE

**11H : ANIMATION DANS LES RUES DU VILLAGE - EXPOSITION
D'ARTISANS - MARCHÉ DE SAISON - DEMONSTRATION DE COUPE
DE CHOUX - ANIMATIONS MUSICALES - PORTE OUVERTE
CHOUCROUTERIE ADES (ROUTE D'OVERNAI)**

**11H30 : CHOUCRUTE GARNIE OU PATÉ EN CROUTE SOUS LE
CHAPITEAU AVEC L'ORCHESTRE MARYLOU
(ADULTE 19€/ENFANT 10€ MIDI ET SOIR)**

**15H : CORTÈGE FOLKLORIQUE (AU DÉPART DE LA PLACE DES
FÊTES) - CHARS - GROUPES FOLKLORIQUES ET MUSICAUX**

AVEC LA PARTICIPATION DES CHOUCROUTERIES :



Billetterie :

Samedi 10 septembre 2022
de 18h à 20h
à l'Espace Loisirs Joseph LOTZ

Vendredi 16/09 de 19h à 21h
Samedi 17/09 de 9h à 11h
Vendredi 23/09 de 19h à 21h
Samedi 24/09 de 9h à 11h
dans les locaux de la mairie



FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM

LE FC KRAUTERGERSHEIM RECRUTE

JOUEURS ET JOUEUSES DE FOOTBALL

**POUR COMPLETER LES EFFECTIFS
DE SES CATEGORIES U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U18**

**CONTACTER NOUS
AU 06.12.11.81.65 OU**

krautergersheim.fc@alsace.lgef.fr



Rejoignez-nous, il y a en a pour tout le monde !!!

Le comité du FC Krautergersheim ainsi que ses membres souhaitent remercier toutes les personnes de leur soutien pour la saison 2021 / 2022.

Catégories d'âge pour la Saison 2022 / 2023



- ▶ **Baby's dès 4ans**
 - ▶ **U7 et U7F nés en 2016**
 - ▶ U8 et U8F nés en 2015
 - ▶ U9 et U9F nés en 2014
 - ▶ **U10 et U10F nés en 2013**
 - ▶ **U11 et U11F nés en 2012**
 - ▶ U12 et U12F nés en 2011
 - ▶ U13 et U13F nés en 2010
 - ▶ **U14 et U14F nés en 2009**
- ▶ **U15 et U15F nés en 2008**
 - ▶ U16 et U16F nés en 2007
 - ▶ U17 et U17F nés en 2006
 - ▶ **U18 et U18F nés en 2005**
 - ▶ **U19 et U19F nés en 2004**
 - ▶ **U20 et U20F nés en 2003**
 - ▶ SENIORS à partir de 2002
 - ▶ VETERANS à partir de 1987



S'inscrire au football pour la saison 2022-2023 :
2 rue du Stade à Krautergersheim - pour tout renseignement :
06.12.11.81.65 ou 06.52.79.00.77.



KRAUT' DANSE

Libres de toutes contraintes après le Covid, vous avez sans aucun doute passés de très belles vacances. A la parution de ces lignes, nous aurons repris les activités de la danse. Nous continuerons de vous apprendre les pas de base et plus pour vous amuser entre amis lors de vos sorties. Notre activité principale sera complétée par des stages au courant de l'année.

Nous vous informons ci-après des dates et lieux retenus pour ces stages

Rock : 08 octobre et 22 octobre 2022

Tango : 14 janvier et 28 janvier 2023

Chachacha : 04 mars et 18 mars 2023

Valses : 1er avril et 15 avril 2023



Ces stages auront lieu de 14h à 16h à la Maison des Associations (face au Crédit Mutuel). Le montant de la participation sera de 10 euros par personne pour les deux heures. Les places seront limitées et les premiers inscrits seront prioritaires.

Les inscriptions seront à faire auprès de **Léon au 07 81 54 26 75.**

Inscription à l'école de musique

C'est la rentrée avec toute son effervescence et ses projets.

L'école de musique vous propose cette année encore les cours de piano, batterie, guitare sèche et électrique, violon, violoncelle, trompette, trombone, saxophone, clarinette, flûte traversière, orgue, accordéon, chant. Afin de compléter les techniques instrumentales, vous avez accès aux cours collectifs : éveil, atelier et formation musicale, ensemble rock et musiques actuelles, ensemble instrumental.

Les nouveautés de cette année : cours de chant, ensemble rock, éveil musical, atelier.

Autre nouveauté : l'école disposera d'une salle attenante au périscolaire, la salle St Epvre.

Les contes pour enfants seront notre fil conducteur cette année, et nous mènera à l'audition qui aura lieu le 16 juin 2023 à Nordhouse. Réservez cette date dans vos agendas !

C'est le moment de se renseigner et de s'inscrire, auprès d'Isabelle Grannec, directrice de l'école de musique, au 06.06.81.11.88 ou ecole@lamikale.fr

Vous aurez tous les renseignements sur les instruments de musique, lieu, date, heure et coût.





APPRENEZ LA MUSIQUE

...PRÈS DE CHEZ VOUS !



- Informations et Inscription -

ecole@lamikale.fr / www.lamikale.fr

ISABELLE GRANNEC

06 06 81 11 88

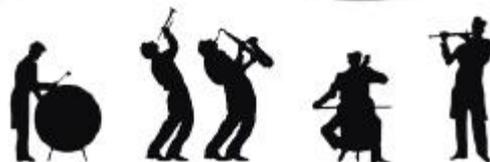
lamikale
des Écoles de Musique



Krautergersheim - Nordhouse - Boersch



NOUVEAU
Éveil Musical - Orchestre Rock - Atelier Musical



HARMONIE VOGESIA

L'Orchestre d'Harmonie

VOGESIA

KRAUTERGERSHEIM

RECRUTE

Flûtes Hautbois Bassons Clarinettes Saxophones
Trompettes Cors Trombones Barytons Euphoniums
Tubas Contrebasses Percussions



Envie de vivre une aventure musicale et humaine riche en émotions ? Rejoignez-nous pour partager notre passion !

Informations et renseignements :

Présidente : Christine ANDRES 06 80 55 82 64

Chef d'orchestre : Jean-Claude STOEFFLER 06 61 81 04 66



vogesiakrautergersheim@gmail.com



[vogesiakrautergersheim](https://www.facebook.com/vogesiakrautergersheim)





L'Orchestre d'Harmonie Vogesia de Krautergersheim qui existe depuis 1930 donne depuis de nombreuses années son grand concert annuel fin janvier à l'Espace Loisirs Joseph LOTZ et participe activement à la vie du village.

Un Orchestre d'Harmonie est un lieu d'apprentissage et de partage où se mélangent plusieurs générations ! Le tout dans une bonne ambiance studieuse, amicale et conviviale !

Répertoire : transcriptions de pièces du répertoire classique et de musique légère, musiques de films, Bloosmusik, pièces du répertoire de la variété ou du jazz, compositions originales pour orchestres d'harmonie.

Répétition : tous les vendredis soir de 20h30 à 22h15

(2ème niveau – Bâtiment communal)

au 15 Grand'Rue 67880 KRAUTERGERSCHEIM



CLUB LOISIRS ET DETENTE

Les réunions bimensuelles du Club Loisirs et Détente, reprendront en septembre. Elles ont lieu le 2ème et le 4ème mardi du mois.

Pour cette première rencontre de 2022, rendez-vous est donné à nos membres, et à tous ceux qui souhaitent passer un après-midi de jeux, dans la convivialité et la bonne humeur :



le mardi 13 septembre 2022 à 14h à la salle St Epvre.

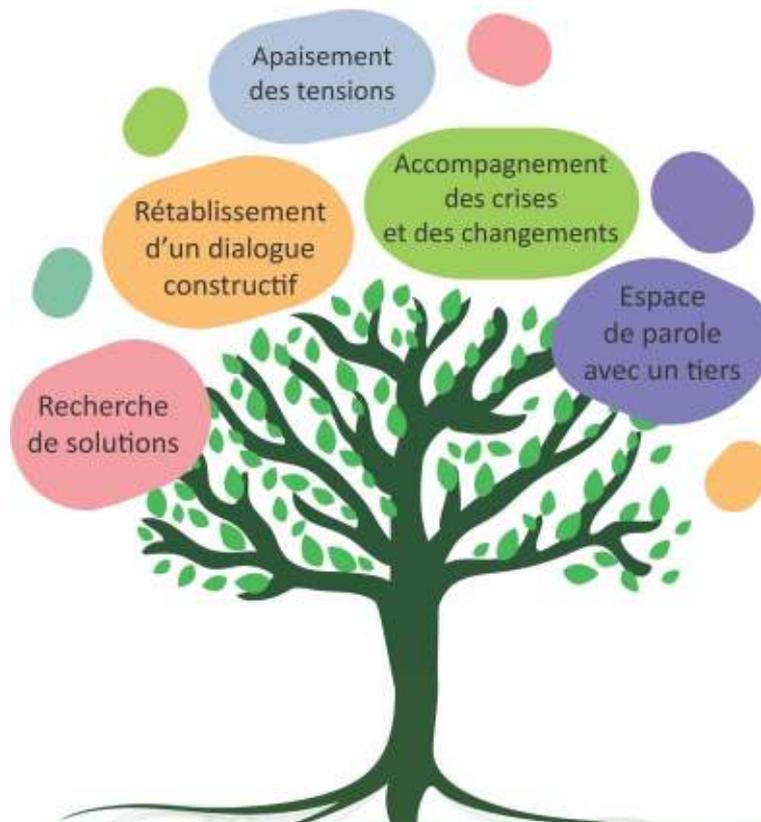


INFOS PRATIQUES



Conflit familial, séparation, divorce...

Avez-vous pensé à la
médiation familiale ?



Information gratuite sur rendez-vous
www.mediation-familiale.eu
03 88 21 13 99
contact67@mediation-familiale.eu



Visitez notre site en scannant le QR Code

Mutualisation des services de médiation familiale conventionnés du Bas-Rhin :



Avec le soutien de :



MANIFESTATIONS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2022

OCTOBRE 2022		
01	Fête de la Choucroute	Place des Fêtes
15	ALC – Soirée humoristique	Espace Loisirs J. LOTZ
NOVEMBRE 2022		
11	Armistice – Dépôt de gerbe	Eglise St Epvre
14	Don du sang	Espace Loisirs J. LOTZ
19	Musique Vogésia - Concert	Espace Loisirs J. LOTZ
26	Tennis Club - Fête des 3 raquettes	Espace Loisirs J. LOTZ
DECEMBRE 2022		
4	ALC et APEK – Marché de Noël	Espace Loisirs J. LOTZ
?	Saint Nicolas	Ecoles
10	Fête de Noël des Aînés	Espace Loisirs J. LOTZ
13	CLD – Fête de Noël	Nouvelle salle MDA
17	FCK – Fête de Noël des jeunes	


⚠ Informations sous réserve de nouvelles directives liées à la pandémie


BOITE AUX LETTRES

Nous vous proposons de nous faire part de vos observations ou suggestions au moyen du coupon réponse à découper ci-dessous. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

✂ -----

.....

.....

.....

MAIRIE tél : 03 88 95 75 18 fax : 03 88 48 18 66
email : mairie@krautergersheim.com

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

lundi	13 h30 à 16 h30	mardi	13 h30 à 16 h30
mercredi	9 h00 à 11 h00	jeudi	13 h30 à 16 h30
vendredi	13 h30 à 16 h30	samedi	9 h00 à 11 h00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi et Samedi : de 14 h 00 à 16 h 00

LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

JOURS	Déchèterie-Krautergersheim	Déchèterie-Obernai
Lundi	FERMEES	
Mardi	09h à 13h	13h à 17h
Mercredi	09h à 13h	13h à 18h
Jeudi	08h à 12h	13h à 18h
Vendredi	13h à 18h	09h à 13h
Samedi	09h à 17h	09h à 17h
	Uniquement pour les particuliers	Uniquement pour les particuliers

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de décembre 2022.